

# Programme d'activités 2024

## L'ANdÉA – Association nationale des écoles supérieures d'art

L'ANdÉA fédère, depuis près de 30 ans, 45 écoles supérieures d'art et design sous tutelle du ministère de la Culture, implantées en métropole et en Outre-Mer, sur 60 sites. Cette communauté dans sa diversité (étudiants, enseignants, personnels administratifs...) travaille au sein de l'ANdÉA dans le cadre de commissions thématiques et de réunions métiers sur les missions et le fonctionnement des écoles et élaborent des projets collectifs fédérateurs.

Les écoles supérieures d'art et de design publiques forment environ 12.000 étudiant-e-s chaque année et délivrent des diplômes de grade Licence (DNA – diplôme national d'art) et de grade Master (DNSEP – diplôme national supérieur d'expression plastique), proposent des 3es cycles et des post-diplômes professionnels. Héritières d'une tradition séculaire, elles conjuguent une multiplicité de savoir-faire historiques, traditionnels et innovants, alimentent la recherche contemporaine et sont au cœur du monde de l'art et des milieux du design. Elles sont inscrites dans des réseaux internationaux d'envergure, au cœur des mobilités Erasmus+ et portent des partenariats avec de nombreuses structures européennes.

L'ANdÉA est une plate-forme de réflexion, force de propositions et d'affirmation de la spécificité de l'enseignement supérieur public de la création par la création. L'association entend plus largement contribuer au débat d'idées contemporain, faisant valoir les valeurs du service public, et propose un modèle émancipateur où l'éducation et la créativité participent des enjeux politiques, sociaux et économiques de première importance. Enfin, l'ANdÉA se positionne comme le réseau des écoles d'art en transition - les écoles d'art sont en effet des espaces-temps d'expérimentation des matériaux, des techniques, des technologies et des méthodes, particulièrement en prise avec les questions écologiques et sociétales.

## **En 2025, l'ANdÉA célébrera ses 30 ans d'existence**

**30 ans de transformations** pendant lesquelles une association professionnelle de directeurs d'école, créée en 1995, est devenue en 2012 l'association de tous les métiers et de tous les étudiants des écoles supérieures d'art publiques.

**30 ans de mutations profondes** de l'enseignement supérieur d'art et design : les accords de Bologne et la réforme LMD, la création des EPCC, l'accréditation des diplômes par le HCERES, Parcoursup...

**30 ans d'engagements** de chantiers sur les transitions, de luttes contre les discriminations, d'accueil d'artistes en exil, de transformations pour des écoles plus solidaires, plus hospitalières, plus écologiques, plus internationales et de défense de la nécessité d'un enseignement artistique supérieur public accessible à toutes et tous partout sur le territoire.

## **Mais aussi 30 ans de luttes et de mobilisations à poursuivre :**

- le financement de nos missions
- l'inclusion et l'accessibilité handicap
- la sobriété énergétique
- la diversité des étudiants qui doit toujours être améliorée
- l'inégalité de traitement des étudiants boursiers
- l'accès à une vie étudiante digne et équitable pour tous les étudiants partout sur le territoire
- un statut des professeurs des écoles territoriales qui demeure en inadéquation avec les missions de l'enseignement supérieur
- la préservation de notre modèle pédagogique
- des écoles ont fermé et certaines sont en danger imminent :  
Rueil-Malmaison en 2011, Perpignan en 2016. Aujourd'hui le sort de l'école de Valenciennes semble scellé et la situation de Châlon-sur-Saône est incertaine.

**2024 sera dans la continuité de ces luttes et une préparation de l'année anniversaire en 2025** lors de laquelle seront organisés des états généraux de l'enseignement public des arts plastiques et visuels dans une logique de filière et de co-construction avec les tutelles.

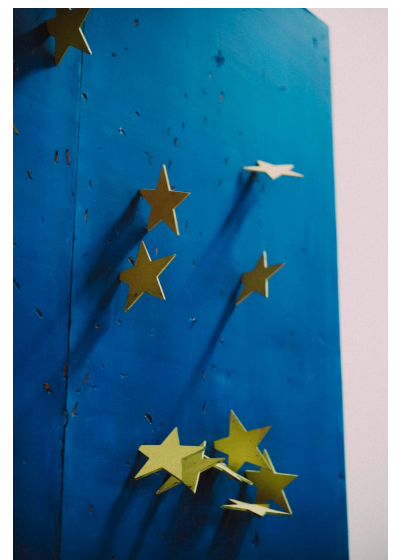
## **Priorités :**

- Préserver un réseau uni et solidaire
- Maintenir un dialogue constructif et exigeant avec le ministère de la Culture et les collectivités territoriales
- Initier un travail de filière avec les réseaux des arts plastiques et du design
- Poursuivre l'internationalisation des écoles du réseau
- Oeuvrer au développement de l'inclusion, de la professionnalisation et de la recherche et demander des financements structurels dédiés

**action 1**  
**l'animation de la communauté**

**action 2**  
**une mobilisation pour le réseau**

**action 3**  
**la consolidation des réseaux européens et internationaux**



## ACTION 1 L'ANIMATION DE LA COMMUNAUTÉ

L'objectif principal de l'ANdEA est de concourir au bon développement de l'enseignement supérieur public de la création et de l'émergence artistique, à travers une communauté vivante, informée, réactive, et qui soit force de propositions. L'animation du réseau s'appuie sur une communication interne autour du projet commun, sur des ateliers de travail et la mutualisation de ressources qui permettent une démarche collaborative et solidaire.

### A. Faire vivre l'agora des écoles d'art

#### La communauté

- ★ Mise en réseau des écoles via une représentation au sein de l'assemblée générale de l'ANdEA de toute la communauté (personnels administratifs, enseignants, étudiants) : assemblée générale bisannuelle.
- ★ Évolution des statuts : clarifier les dispositions et la représentation des établissements par la communauté dans sa diversité, conforter le fonctionnement démocratique des instances. Groupe de travail mandaté par l'AG : **Judith Quentel, David-Michael Clarke, Isabelle Carlier, Hervé Alexandre, Bernhard Rüdiger, Arnaud Stinès, Marc Monjou, Florian Bulou-Fezard, Nathalie Poisson-Cogez.**
- ★ Unité et solidarité du réseau des 45 écoles et valorisation du socle commun du service public de l'enseignement par la création : la tutelle du ministère de la Culture, les diplômes, la pédagogie par le projet, la circulation des étudiant-e-s.
- ★ Commissions thématiques ouvertes à tous qui rapportent au conseil d'administration et qui mettent en œuvre les chantiers et projets qu'elles portent, si besoin dans le cadre de groupes de travail *ad hoc*. Ce sont les lieux du brainstorming, du débat et des remontées de terrain. Pour encourager une participation large et diverse, l'ANdEA prend en charge les frais de déplacement des étudiant-e-s et organise aussi des commissions en visioconférence.
- ★ Réunion du conseil d'administration mensuelle.



#### La communauté étudiante

**Cosimo Macagno**, représentant étudiant au conseil d'administration, poursuivra la "tournée des écoles" mise en place par ses prédécesseurs, à la rencontre des étudiant-e-s dans les écoles et la mise en réseau de la communauté. Au-delà de ces réunions entre étudiant-e-s, la participation des étudiant-e-s est encouragée car essentielle dans les commissions sur l'ensemble des sujets. La tournée permet de nourrir ces dossiers à partir du terrain.

#### Les réseaux métiers

- ★ Listes de discussion et réunions "métiers" : président-e-s, enseignant-e-s, directions, administrateurs, études, recherche, international, assistant-e-s et technicien-ne-s, communication, informatique, formation continue, référent-e-s Parcoursup, relations aux entreprises, égalité, professionnalisation.
- ★ Collecte et partage de ressources et de données (indicateurs, pratiques, modèles de documents...), échange d'expériences, mutualisation et solidarité entre établissements, montée en compétence des personnes, notamment les nouveaux entrants dans les équipes.

#### Une équipe et des outils de partage

**Maud Le Garzic Vieira Contim**, coordinatrice

**Alice Brunot**, chargée de mission développement des partenariats et programmes européens

## Deux séminaires annuels

Chaque année l'ANdÉA réunit la communauté dans le cadre de deux séminaires, occasion de mise en commun, d'échanges et de prospective. Ateliers, plénières et réunions sectorielles permettent aux actrices et acteurs des écoles d'art d'échanger autour des grands dossiers et de l'actualité du secteur, mais aussi de partager les bonnes pratiques, de se concerter et de collaborer autour de projets. Ces deux séminaires viennent compléter les groupes de travail qui se réunissent tout au long de l'année.

- ★ Séminaire de printemps aux Beaux-Arts de Paris le 2 avril 2024
- ★ Séminaire d'automne à l'Esa Clermont Métropole en novembre 2024



### Programme du séminaire de printemps 2024

10h-12h

#### Commissions en parallèle

##### Commission Etudes

La commission s'articulera autour de deux moments :

- un point d'information à la suite de la journée professionnelle organisée par l'Anéat et l'Appéa à laquelle l'ANdEA était conviée le 22 mars ;
- un point d'étape sur le projet d'évolution de l'arrêté du 16 juillet 2013 portant sur l'organisation des études DNA et DNSEP, en présence de Didier Brunaux et Pascal Murgier (DGCA - ministère de la Culture), qui auront reçu en amont les réactions des équipes pédagogiques.

##### Commission Recherche

A la suite de la commission organisée au Havre lors de laquelle les participants avaient pu échanger sur l'analyse des réponses au questionnaire envoyé aux étudiants et diplômés de 3e cycle, la commission Recherche prolongera ces discussions à la lumière, notamment, d'un bilan que nous pourrions faire ensemble de la première édition de l'événement AD-rec Art design recherche conférence, limit / no limit qui s'est tenu en janvier : leçons à tirer, point d'étape de la recherche en école d'art, perspectives d'évolution, valorisation des formats variés de la recherche, mise en réseau des unités de recherche de nos écoles... La présence des écoles qui dispensent des 3e cycles et de participants et auditeurs de l'événement *limit / no limit* sera essentielle à nos travaux.

##### Commission International

La commission s'articulera autour de trois sujets :

- la mise en commun des projets et partenariats que les écoles ont pu développer ou envisagent tant avec le Brésil qu'avec les pays de la Méditerranée, ceci afin d'esquisser des projets collectifs pour les deux saisons culturelles croisées annoncées (voir également le projet, non réalisé, que l'ANdEA avait prévu pour Africa 2020) ;
- la présentation des premiers résultats de la cartographie menée par l'Ensa Bourges sur les galeries en établissements d'enseignement supérieur en Europe afin d'envisager des rencontres, des partages d'expériences, des mutualisations ou des projets communs dans le futur ;
- le lancement d'un travail autour de la constitution d'un glossaire européen des écoles d'art, d'abord en français puis dans le but de le construire en plusieurs langues, pour améliorer les hospitalités réciproques.

14h

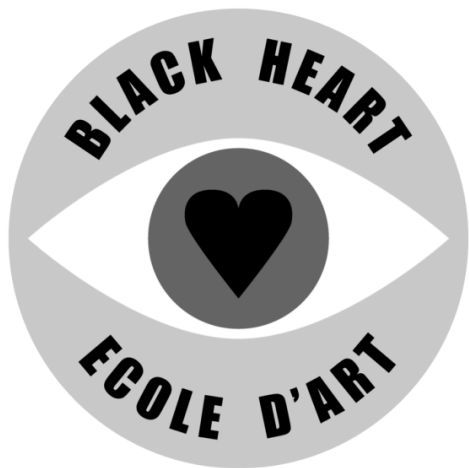
#### Assemblée générale ordinaire

ouverte à toutes et tous (approbation bilan 2023, programme d'activité et budget prévisionnel 2024, discussion autour des statuts de l'association, élection au conseil d'administration - 1 siège étudiant)

17h-18h30

#### Plénière

sur les projets du ministère de la Culture en ce qui concerne les cursus et la scolarité : évolution de l'arrêté du 16 juillet 2013 portant sur l'organisation des études et diplômes DNA et DNSEP, évolution de l'agrément des classes préparatoires, développement de l'alternance, application du décret du 27 décembre 2023 relatif à la VAE avec la participation de représentants du ministère de la Culture : Denis Declerck, sous-directeur des enseignements spécialisé et supérieur et de la recherche - DGCA, Didier Brunaux et Pascal Murgier, bureau des enseignements spécialisé et supérieur - DGCA, et Estelle Pagès - inspection de la création artistique



## B. Travailler ensemble aux dossiers prioritaires

---

### Etudes

---

dossiers suivis par Ulrika Byttner, Judith Quentel, Arnaud Stinès et David-Michael Clarke

- ★ Consultation des écoles sur le projet de réforme de l'arrêté portant sur l'organisation des études et diplômes DNA et DNSEP (réunions des responsables des études, réunion des directeurs, avec la participation de représentants de la DGCA, production d'une note de synthèse à partir des avis des équipes pédagogiques)
- ★ Reprise du groupe de travail sur l'accessibilité des concours d'entrée
- ★ Consultation des écoles sur le projet de réforme de l'agrément des classes préparatoires publiques
- ★ Partage des écoles centres VAE et des implications de l'application du nouveau décret en collaboration avec l'Anescas : production d'une note commune transmise au ministère de la Culture
- ★ Partage sur les actions de professionnalisation / insertion et l'expérimentation de l'alternance
- ★ Travaux de filière avec les réseaux Appéa, Anéat et Cipac

### Recherche

---

dossiers suivis par Arnaud Stinès, Morgan Labar et Caroline Zahnd

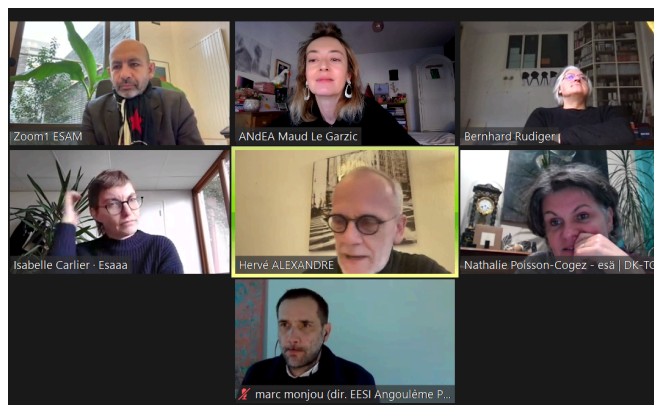
- ★ Bilan et prospective à partir des réponses à la consultation des étudiants et diplômés de 3e cycle
- ★ Echanges autour de la participation des écoles et des professeurs chercheurs à l'édition 2024 de AD-rec art design recherche conférence, *limit no limit* organisée en janvier 2024
- ★ Réflexion autour d'une mise en réseau des unités de recherche et 3es cycles au niveau national et européen

### Ecoles en ordre de marche

---

dossiers suivis par Cédric Loire, Ulrika Byttner, Catherine Beaudeau, Philippe Terrier-Hermann, Isabelle Carlier et Morgan Labar

- ★ Temps de travail et calendriers pédagogiques : sessions internes d'information et de partage des pratiques entre directeurs et administrateurs pour travailler sur une base commune (réglementation, jurisprudence, spécificités pédagogiques) pour tendre vers une harmonisation des justifications et des organisations
- ★ Réflexion sur les organigrammes dans nos écoles, sur l'évolution des métiers et besoins et sur les missions des assistants et techniciens à la suite de la consultation réalisée auprès des concernés
- ★ Suivi de la feuille de route ministérielle mise en place à la suite du rapport de Pierre Oudart sur les écoles supérieures d'art territoriales (analyse financière des budgets des EPCC pour une objectivation de la dotation de l'Etat et une répartition justifiée, engager les Régions, "contrats d'accréditation" pour que les membres fondateurs des EPCC Etats et collectivités s'engagent pour la soutenabilité de l'établissement sur les 5 ans de l'accréditation, exonération des boursiers, réforme du statut PEA)
- ★ Initiation d'un nouveau travail prospectif sur de nouvelles formes institutionnelles et d'alliances pour des formats d'écoles expérimentaux



### International

---

dossiers suivis par Stéphane Sauzedde, David-Michael Clarke et Philippe Terrier-Hermann

- ★ S'outiller collectivement pour des stratégies internationales soutenables
- ★ Inscrire les écoles dans des réseaux européens et internationaux, en particulier via EuroFabrique et d'autres projets portés depuis l'association ou depuis les écoles
- ★ Faciliter davantage de mutualisation ou entre les écoles, en particulier une mise en commun des projets et partenariats que les écoles ont pu développer ou envisagent tant avec le Brésil qu'avec les pays de la Méditerranée, ceci afin d'esquisser des projets collectifs pour les deux saisons culturelles croisées annoncées
- ★ Approfondir les réflexions autour de l'international de proximité
- ★ Engager un travail collectif sur nos compétences d'accueil

### Transitions

---

dossiers suivis par Morgan Labar, Cosimo Macagno, Judith Quentel et David-Michael Clarke

- ★ Partage et réflexion sur la création et l'enseignement de la création à l'heure de la décroissance et de l'épuisement des ressources : comment imaginer des pratiques soutenables qui ne brident pas la création et comment projeter, pour un artiste ou un designer en devenir, l'acte de créer entre liberté et contraintes
- ★ Partage des pratiques pour la transition écologique : matériels
- ★ Partage des pratiques pour l'égalité et l'inclusion : reprise des échanges à partir de l'état des lieux sur la mise en place des protocoles égalité
- ★ Mobilité des enseignants dans le réseau : information sur les droits (à la suite de la consultation juridique sur un dispositif à construire au niveau de l'ANdEA)

## ACTION 2

### UNE MOBILISATION POUR LE RÉSEAU

Par son action, l'ANdEA contribue à préserver, promouvoir et valoriser le réseau national des écoles supérieures d'art et de design. En tant que tête de réseau, elle organise les remontées du terrain pour dresser des constats et formuler des propositions : bonnes pratiques, aides à la transformation, revendications vis-à-vis des tutelles et partenaires. Portail des 45 écoles, l'ANdEA propose également des outils collectifs de communication à destination du grand public et des candidat-e-s aux écoles d'art, pour contribuer à la lisibilité des formations et à améliorer l'accessibilité à une diversité de publics. L'année 2024 préparera deux actions phares de 2025 pour les 30 ans de l'ANdEA : des états généraux des enseignements artistiques publics et une campagne de communication.

#### A. Initier une logique de filière

##### Les écoles supérieures d'art au coeur des milieux professionnels de l'art et du design

Éléments pivots des secteurs professionnels des arts plastiques et du design, les écoles supérieures d'art se nourrissent des évolutions des pratiques et des métiers et alimentent en retour l'émergence et la recherche. Revendiquant ainsi son inscription dans un large réseau, l'ANdEA est membre d'organisations professionnelles et partenaire de réseaux et de structures dans les champs de l'art et du design.

- ★ Membre du conseil d'administration du CIPAC Fédération des professionnels de l'art contemporain, contribution aux auditions du CIPAC au Parlement, rendez-vous au cabinet de la ministre de la Culture, relai d'informations professionnelles et liens avec les réseaux membres tels que les réseaux des centres d'art, FRAC, réseaux régionaux d'art contemporain...
- ★ Partenaire de la démarche France 2030 Compétences et métiers d'avenir - Design, pour les métiers et compétences en design pilotée par l'Ensci-Les Ateliers. Le projet a pour visée de fédérer l'ensemble des acteurs de la formation, les entreprises et les praticiens, les organismes de financement de la formation et les acteurs institutionnels, pour un diagnostic et un projet de réponse des acteurs à l'échelle nationale pour les métiers et compétences en design. L'ANdEA est partenaire comme facilitateur pour diffuser l'information et les outils du diagnostic dans le réseau via différents canaux.
- ★ Représentation au conseil scientifique des Archives de la critique d'art et convention en projet
- ★ Représentation au comité scientifique du Festival d'histoire de l'art de l'INHA
- ★ Diffusion de ressources professionnelles : Alliance France Design, Cnap, Fraap...
- ★ Mobilisation de la communauté des écoles supérieures d'art et design, avec nos membres associés et nos partenaires, pour défendre nos valeurs, le service public de l'enseignement et des arts visuels, la liberté de création, la liberté académique, l'égalité des chances, les conditions d'activité des artistes et designers.

##### Un travail concerté entre les réseaux nationaux de l'enseignement des arts plastiques et visuels

- ★ Partenaire des réseaux d'enseignement de la création, travaux communs et mobilisation : Anéat (écoles publiques de pratiques amateurs dans le champ des arts plastiques et visuels), Appéa (classes préparatoires publiques aux écoles supérieures d'art), Anescas et Anesad (écoles supérieures du spectacle vivant) Courrier commun ANdEA, Appéa, Anéat à Christopher Miles (DGCA) pour une représentation des enseignements artistiques au Conseil national des professions des arts visuels (CNPAV).

- ★ Participation à la journée professionnelle de l'Anéat le 22 mars à Vitry-sur-Seine avec l'Appéa :

Table ronde "Quels outils pour une structuration de la filière d'enseignement des arts plastiques et visuels ?"

Tandis que la filière d'enseignement en musique, théâtre et danse se structure autour de différentes lois, textes, chartes et schémas, la filière arts plastiques et visuels reste encore un impensé du maillage territorial. À l'heure de penser concrètement et dans toute son ampleur la filière, allant des pratiques amateurs aux écoles supérieures d'art et de design en passant par les classes prépa à la formation continue, l'ANdEA abordera la filière comme un écosystème d'acteurs qui englobe l'initiation auprès des plus jeunes, la préparation et l'accès à l'enseignement supérieur et les enjeux actuels dans l'enseignement supérieur d'art et design notamment la diversification des parcours avec l'éventualité de l'introduction de l'alternance. Mais aussi les écoles comme lieux de formation tout au long de la vie et pôles de ressources territoriaux pour la formation professionnelle continue.



Deux questions politiques majeures dessineront les assises qui seront organisées en 2025 et dont les travaux préparatoires jalonnent 2024 :

- ★ La filière, les études, la professionnalisation en partenariat avec l'Anéat, l'Appéa, l'Anescas, l'Anesad  
Les évolutions réglementaires en discussion au sujet des classes préparatoires pose de nouvelles questions sur l'organisation des études en écoles supérieures d'art sont de vraies questions de filière et méritent d'être débattues ensemble de manière concertée avec la communauté pédagogique et la filière qui va des pratiques amateurs à l'enseignement supérieur, et à la formation continue et à la professionnalisation et aux conditions d'activité des artistes et designers.  
D'autres sujets ont intérêt à être discutés ensemble : l'inscription de nos établissements dans les schémas régionaux de l'enseignement supérieur et la recherche et des schémas départementaux des enseignements artistiques ; l'inclusion et l'aménagement aux étudiants et personnels aux besoins spécifiques ; la valorisation de nos établissements qui ont un rôle profond de démocratie culturelle sur les territoires et constituent un système vertueux pour la présence des artistes sur les territoires.



- ★ L'unité du réseau via la tutelle du ministère de la Culture et les diplômes nationaux et la soutenabilité financière et de gouvernance des 45 établissements, via une concertation nationale des partenaires, collectivités territoriales et Etat.

## B. Oeuvrer au dialogue politique

---

Une démarche de co-construction avec le ministère de la Culture, tutelle pédagogique

---

- ★ Interlocuteur privilégié aux côtés des organisations syndicales pour effectuer des remontées de terrain et organiser des occasions de débattre des orientations ministérielles, l'ANdEA travaille des sujets communs avec les services du ministère de la Culture, transmet des données et fait des propositions.
- ★ Rendez-vous avec les services et le cabinet, courriers à la Ministre de la Culture.
- ★ Suite au rapport « Culture et création en mutations » qui a été réalisé dans le cadre de l'AMI-CMA du PIA 4, porté par le consortium HESAM Université, du Cnam, de l'Afdas, de l'Institut Acte (EA 7539) - Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, du Campus des métiers et des qualifications de la mode, des métiers d'art et du design, du CENTQUATRE-PARIS et des Augures, et piloté par Lucie Marinier, la DGCA propose d'organiser un séminaire auquel ANdEA sera associée. Le rapport fait un certain nombre de préconisations à l'endroit des écoles d'art, notamment la diversification des publics, l'alternance, la clause de revoyure des diplômés à 5 ans, le rapport Oudart, la formation continue. L'ANdEA pourra faire des propositions pour le séminaire organisé cette année par le ministère de la Culture autour de ce rapport.

Propositions faites à l'Etat pour les écoles supérieures d'art et design

---

- ★ Supprimer les appels à projets pour la recherche, la professionnalisation, l'inclusion et le handicap qui ne sauraient être des missions sur lesquelles les écoles sont mises en concurrence mais correspondent à des attendus de base par rapport à nos missions.
- ★ Pour la vie étudiante et l'accès à la santé, sports, restauration... : les écoles hors MESRI ne reçoivent que 21€ par étudiant, alors que tous les étudiants paient le même montant de CVEC. Nous demandons à ce que ce traitement inégalitaire soit résolu.
- ★ Financer l'ingénierie de réponse aux programmes européens et appels à projets d'envergure.
- ★ Accompagner financièrement et techniquement les écoles pour la transition écologique et numérique.
- ★ Créer un fonds destiné à la rénovation des bâtiments dans une optique de sobriété énergétique.
- ★ Créer un statut social et des conditions de travail dignes pour les artistes.
- ★ Accompagner les diplômé-e-s des écoles publiques pendant 5 ans après le diplôme et observer leurs parcours sur dix ans.
- ★ Mieux promouvoir le service public de l'enseignement supérieur de la Culture et du design.



- ★ Augmenter la dotation aux 33 écoles territoriales de 16 millions d'euros et rééquilibrer sa répartition. Préservation du maillage territorial des écoles et du large spectre de leurs activités : attente forte d'une réévaluation de la dotation de l'Etat dès le PLF 2025, à l'aune de l'analyse budgétaire effectuée actuellement par Pierre Oudart en lien avec les DRAC. Le Parlement se mobilise depuis plusieurs années. Pour rétablir une équité de traitement entre les écoles territoriales et les écoles nationales délivrant les mêmes diplômes, nous demandons un secours de l'État avec une augmentation de la dotation de fonctionnement – 16 millions d'euros pour les 33 écoles territoriales – afin d'accompagner les surcoûts tels que :
  - Mesures Guerini pour les agents publics : 7 M €
  - Inflation, crise de l'énergie, coût des matériaux : 2,4 M €
  - Rétablissement du niveau de financement de 2011 à euros constants : 3 M €
  - Exonération des boursiers conformément à l'article R. 719-49 du Code de l'éducation : 1,6 M €
  - Réforme du statut obsolète des professeurs : 2 M €
- ★ Organiser urgemment une concertation nationale État/collectivités territoriales et solliciter les Régions.
- ★ Réaffirmer, conformément aux statuts des EPCC, la co-responsabilité de l'État s'agissant de la soutenabilité financière des établissements : lier l'accréditation à un contrat stratégique des objectifs et des moyens de 5 ans liant les membres des EPCC.
- ★ Financer l'exonération des frais d'inscription des étudiant-e-s boursier-e-s. Les étudiants boursiers des 33 écoles territoriales ne sont pas exonérés des frais d'inscription. Comme l'a indiqué la Ministre dans le cadre de son audition au Sénat, cette situation ne saurait perdurer si l'accès à la culture et à ses métiers est désormais une priorité. Les collectivités sont prêtes à voter l'exonération si l'Etat contribue avec une compensation financière. Le Parlement se mobilise depuis plusieurs années à cet endroit.
- ★ Réformer le statut des enseignant-e-s des écoles territoriales et plus largement réétudier les statuts des différents cadres d'emploi : contraire aux missions des écoles, en porte-à-faux avec les lois Fioraso et LCAP, il doit être réformé via la poursuite de travaux en interministériel avec le ministère de la Transformation et de la fonction publique. Soulevé par la Cour des comptes, le Hceres, le Parlement, le CSFPT, ce problème doit être résolu pour la préservation des diplômes et l'égalité de traitement des étudiants.

## Travaux avec les collectivités territoriales et les parlementaires

---

En qualité de tête de réseau, l'ANdEA, à travers des prises de position et une mobilisation active, est un interlocuteur privilégié pour faire des remontées à partir du terrain, en particulier :

- ★ Travaux avec les parlementaires, auditions
- ★ Animation de la conférence des présidents et de la délégation des présidents des écoles territoriales

- ★ Relations aux associations d'élus, soutien de l'AMF et de France Urbaine dans le cadre du Conseil des Territoires pour la Culture présidé par la Ministre. Participation de l'ANdEA au congrès de la FNCC (Fédération Nationale des Collectivités territoriales pour la Culture) à Marseille les 11-12 avril. Seront présents lors de l'ouverture, la ministre de la Culture Rachida Dati, Benoît Payan, maire de Marseille, et David Lisnard, président de l'AMF, «pour réaffirmer collectivement l'importance de la culture dans les politiques locales et nationales».



Table ronde "Quel avenir pour les écoles d'art ?" :

"L'année 2023 a vu, pour la première fois, une mobilisation et des grèves dans la quasi-totalité des écoles d'art de notre pays. Par la suite, dans son récent rapport-enquête commandé par le ministère de la Culture, Pierre Oudart a mis en lumière un "cold case (affaire non élucidée)" à propos des écoles d'art, liée à "l'absence de projet formalisé pour l'enseignement artistique en arts visuels, tant au niveau national qu'au niveau régional". Comment dès lors construire une feuille de route pour les écoles d'art territoriales qui réponde à la crise structurelle de ces outils culturels de nos territoires ?"

- ★ Mobilisation et rencontre avec le président d'EMA Ecole Media Art du Grand Chalon pour comprendre la situation de l'école et l'annonce de la suppression du cursus supérieur : l'école sortie de Parcoursup, l'annulation de la demande d'accréditation, le statut de régie personnalisée dont le Ministère avait attesté qu'il était compatible avec la délivrance de diplômes accrédités LMD.
- ★ Suivi de la feuille de route ministérielle établie à partir du rapport de Pierre Oudart sur les écoles territoriales :
  - 1) Le Ministère souhaite que l'Etat accrédite des établissements en ordre de marche, ce qui supposera que les contributeurs financiers des EPCC puissent justifier la soutenabilité financière des projets et donc demander l'accréditation "en conscience", État compris.
  - 2) Un tableau Excel conçu par Pierre Oudart a été transmis aux écoles territoriales via les DRAC, à renseigner pour fin mars accompagné des statuts de leur établissement. L'objectif pour l'Etat est d'être en mesure d'objectiver sa dotation et d'envisager un processus de rééquilibrage de la répartition de cette dotation en fonction de critères.
  - 3) Une circulaire aux préfets les invitant à s'impliquer dans la révision des statuts des EPCC, dans l'élargissement de la gouvernance aux Régions, la mise en œuvre de contrats d'accréditation entre les membres fondateurs, voire mener un travail législatif pour inscrire les enseignements artistiques dans la prochaine loi de décentralisation.



## C. Valoriser les 45 écoles

### Une communication collective

Les objectifs de la communication sont de promouvoir les écoles (le type de formations, les établissements, les diplômé-e-s) auprès du grand public et des étudiant-e-s potentiel-le-s, mais aussi auprès des réseaux professionnels français et étrangers.

Tous les outils de communication et toutes les éditions sont créés par de jeunes designers diplômé-e-s des écoles du réseau.



- ★ Le site internet [andea.fr](http://andea.fr) français et anglais : portail des écoles d'art, informations générales sur les études et la recherche, communications spécifiques sur les Journées portes ouvertes, examens d'entrée, appels à candidatures, offres d'emploi des écoles, événements partenaires
- ★ Les réseaux sociaux : Twitter (2644 abonnés : +35 sur l'année), Facebook (8122 abonnés : +133 sur l'année), Instagram (1574 abonnés : +427 sur l'année) et LinkedIn (865 abonnés : +497 sur l'année)
- ★ Le flyer diffusé par les écoles sur les salons de l'orientation et dans les lycées partenaires, diffusé par l'ANdEA dans les classes préparatoires et sur des salons et événements
- ★ Les programmes et flyers spécifiques aux séminaires annuels et aux événements
- ★ Les communiqués et tribunes (10.000 contacts écoles, monde de l'art, presse, institutionnels, politiques...)

### Des actions de sensibilisation sur les études

- ★ Conférences et tables rondes sur les salons de l'orientation et en ligne avec les antennes Campus France
- ★ Relations presse pour les écoles d'art (portes ouvertes, examens d'entrées...)
- ★ Partenariat avec la Fondation Culture & Diversité pour le programme "égalité des chances" : relais de la communication et accompagnement pour la rédaction du Petit manuel et du site dédié
- ★ Réponse aux lycéens, parents, étudiants, français et étrangers, pour des conseils à l'orientation

### Une campagne de communication inédite pour les 30 ans de l'ANdEA

Conception et préparation d'une campagne de communication en 2025 pour les 30 ans de l'ANdEA à partir de portraits vivants de diplômés et de parcours divers : les derniers travaux de la commission Design sur la manière dont on présente nos écoles, les débouchés, les enseignements, pourront également nourrir l'élaboration des contenus.

Il s'agira d'imaginer ensemble une campagne de communication qui parle à la jeunesse et qui donne à voir ce qui est souvent invisibilisé. Cette campagne pourrait être réalisée par des étudiants et diplômés.



## ACTION 3

# LA CONSOLIDATION DE RÉSEAUX EUROPÉENS ET INTERNATIONAUX

L'ANdÉA renforce depuis trois ans son engagement dans une dynamique internationale et avant tout européenne pour :

- accompagner les écoles dans une internationalisation de leurs actions et de leurs projets et une montée en compétence sur les questions européennes
- inscrire le réseau dans une dynamique internationale, et avant tout européenne, au bénéfice des membres de la communauté

La mise en réseau des établissements sur le volet de l'action internationale est à très fort impact. Elle permet une montée en compétence, en termes, notamment, d'ingénierie de programmes européens. Elle aide à renouveler les questions internationales et apporte une énergie collective indispensable. Elle soutient des dynamiques de manière complémentaire à ce que font chaque établissement. Elle rend possibles des projets collectifs comme EuroFabrique qui décuplent l'attractivité de l'enseignement supérieur Culture dans le monde et inscrivent les écoles sur la scène européenne et internationale. S'est ainsi concrétisée une amorce de réseau européen solidaire, fondé sur les liens entre nos écoles et les milieux professionnels mais aussi des valeurs communes : soutien à la création, transitions, hospitalité.

En 2024, cette stratégie européenne continue de gagner en importance avec une inflexion renforcée autour des questions d'internationales de proximité, d'hospitalité et de structuration européenne. Dans une situation de contrainte budgétaire accrue, une activité internationale mutualisée est d'autant plus importante car elle évite le repli sur soi et les effets de concurrence entre écoles. Le projet développé par l'ANdÉA se décline en plusieurs actions :

- mettre en réseau les écoles d'art et de design en Europe et au-delà
- accompagner et porter des projets pilotes d'envergure européenne et internationale

## A. Donner aux écoles supérieures d'art et de design une dimension européenne et internationale

---

### Porter une action politique au niveau européen

Nos écoles sont des lieux de création et d'expérimentation des matériaux, des techniques, des technologies et des méthodes, et donc particulièrement en prise avec les questions écologiques et sociétales portées par l'Europe, questions que l'ANdÉA continue à accompagner à travers des projets fédérateurs et à fortement valoriser. Cette orientation s'articulera autour de plusieurs axes :

**Une participation politique européenne renforcée** : L'ANdÉA consolide ses liens avec les autorités européennes, en particulier avec les représentant-e-s de programmes à la Commission européenne, les services du Parlement européen, ainsi qu'en participant activement au Nouveau Bauhaus Européen depuis 2021, les écoles d'art et de design pouvant jouer un rôle clé dans la co-construction de cette initiative en apportant leur expertise en matière de co-design et de pluridisciplinarité. Elle va également suivre cette année encore les travaux du Groupe Thématique National (GTN) SHS, contribuant ainsi à l'élaboration d'une position commune française à présenter dans le cadre des comités de programme Horizon Europe.

**Une collaboration continue sur ces questions avec les tutelles et les partenaires institutionnels** : L'association maintient des liens réguliers avec les services du ministère de la Culture et du ministère de l'Europe et des affaires étrangères, ainsi qu'avec des organismes tels que l'Agence Erasmus+ France Education & Formation, l'Agence Campus France, l'OFAJ et l'Institut français. Ces collaborations se traduisent par des échanges réguliers, des participations à des événements et des actions concertées pour accompagner la dimension européenne et internationale des écoles d'art et de design françaises. Par exemple, l'association participe au COPIL élargi réuni par l'Agence Erasmus et le Ministère de la Culture pour l'organisation des European Erasmus+ Meeting on Art, Crafts and Heritage organisée à Paris conjointement par l'Agence Erasmus et le Ministère de la Culture du 21 au 24 mai. Notre mission est aussi de faire remonter les points de vigilance et de préoccupations ainsi que des propositions constructives.

**Un engagement dans des réseaux nationaux et européens** : L'ANdÉA participe dès que possible à des rencontres et des groupes de travail au sein de divers réseaux européens et nationaux à portée européenne. En étant membre du Forum Campus France, l'ANdÉA est engagé dans ce groupe de réflexion sur la mobilité étudiante internationale qui élabore des propositions stratégiques et opérationnelles concernant la promotion à l'international de l'enseignement supérieur français. Cette année, l'ANdEA intègre de plein droit le comité développement durable.

Afin d'accompagner l'amorce ou le redéploiement d'une stratégie européenne des écoles et réseaux d'écoles, l'ANdEA poursuit son rôle clé et reconnu maintenant comme fondamental, de conseil et d'animation, le partage et décryptage d'une veille active et l'identification de dispositifs à leur bénéfice. Cela permet de mettre à niveau les opportunités et de mettre en commun les ressources et d'activer un réseau d'entraide.

**L'association organise de nombreux temps d'échanges et de partage.** Ils peuvent prendre la forme de Midi de l'ANdEA thématiques, de journées d'information, de séminaires techniques, de formations ou de tutorats. Ils peuvent porter, au grès des besoins, sur des problématiques communes variées (hospitalité, santé mentale et internationalisation, outils Erasmus, programmes de mobilité franco-allemands ou franco-québécois etc.) ou encore sur le montage de projets avec des fonds européens en lien avec les opérateurs des ministères (Agence Erasmus+ France Education Formation, PCN Horizon Europe, Relais Culture Europe...). L'ANdEA travaille aussi avec ses partenaires belges à la mise en œuvre d'une nouvelle formation conjointe sur les questions européennes.

L'ANdEA accompagne ainsi activement son réseau sur **le décryptage et l'appropriation de la programmation européenne 21-27 en cours et plus spécifiquement, cette année encore, dans la mise en œuvre complexe de l'initiative Erasmus Digital.** Un parcours de formation dédié au programme Erasmus+ permettra d'accompagner spécifiquement les écoles dans leurs candidatures aux projets de coopération clé 2, aux programmes intensifs hybrides et à la mobilité extra européenne. A noter que la sélection d'Alice Brunot dans le pool des développeurs Erasmus culture donne au réseau un accès privilégié à des informations dispensées lors de formations personnalisées et de mailings dédiés.

Valoriser l'expertise de l'enseignement artistique français et de la recherche en Europe et à l'international / communication et sensibilisation

---

En 2024, l'ANdEA continuera de jouer un rôle essentiel dans la diffusion et la valorisation du réseau national des écoles supérieures d'art et de design ainsi que de leurs diplômé-e-s auprès d'un public élargi. Dans cette perspective, l'association poursuit ses actions à l'international en s'appuyant sur les réseaux professionnels et les partenaires publics dans une logique de co-construction. Elle s'attachera également à mieux recenser et valoriser les initiatives internationales des écoles à travers une cartographie améliorée, le déploiement d'outils partagés entre les établissements et une vision globale des projets internationaux.

Pour ce faire, l'ANdEA envisage de renforcer la collaboration avec les postes diplomatiques, les bureaux spécialisés, CampusFrance, l'Institut français et les réseaux professionnels internationaux tels qu'ELIA et Cumulus, en vue de promouvoir les écoles françaises et de favoriser les partenariats. De plus, elle continuera à participer activement à des événements organisés par les bureaux de Campus France à l'étranger, offrant ainsi l'opportunité de présenter les écoles d'art françaises aux étudiants internationaux.

L'ANdEA maintiendra également son accompagnement de programmes spécifiques tels que les bourses de mobilité ciblées comme les bourses Van Dongen, les programmes de mobilité et les initiatives d'accueil d'enseignants. Enfin, elle poursuivra son engagement continu pour l'amélioration des dispositifs de mobilité, notamment en travaillant en étroite collaboration avec le ministère de la Culture et Campus France sur l'évolution du dispositif CampusArt.

Il s'agit aussi d'amplifier au niveau européen, les projets portés par les écoles, comme par exemple le projet d'exposition réunissant les étudiants ukrainiens accueillis dans nos écoles porté par l'ESADSE ou la cartographie sur les galeries en écoles d'art en Europe initiée par l'ENSA Bourges afin d'envisager des rencontres, des partages d'expériences, des mutualisations ou des projets communs dans le futur ou encore.

## B. Mettre en réseau les écoles supérieures d'art et de design en Europe et au-delà

---

Se connaître et créer les conditions de la coopération. Focus pays

---

Nous cherchons, cette année encore, à instaurer des rencontres régulières entre les communautés des écoles d'art et de design, facilitant ainsi l'échange de pratiques, d'expériences et d'expertise, tout en créant des opportunités de partenariats. Les orientations s'inscrivent dans la lignée des actions menées en 2023 et avec une géographie resserrée autour de trois axes:

### **Renforcer l'interconnexion avec les réseaux d'écoles en Europe et dans le monde :**

Nous intensifions notre collaboration avec la **Belgique** avec le renouvellement du conventionnement avec l'ARES (fédération des établissements d'enseignement supérieur francophones de Belgique), la mise en œuvre d'un nouveau plan d'action et l'animation du comité de pilotage mixte chargé de l'organisation des prochaines rencontres franco-belges des écoles d'art prévues en juillet 2025.

Nous mettons également l'accent sur **l'axe franco-britannique cette année**, en liaison avec le réseau CHEAD, avec l'organisation début juillet à Londres d'un séminaire de deux jours réunissant une quinzaine de représentants d'écoles françaises et britanniques visant à faire émerger, ou renforcer, des coopérations. Ces rencontres bénéficient du soutien de l'Ambassade de France au Royaume-Uni qui apporte une aide financière et logistique pour 14 intervenants français et britanniques via l'appel des Seed meeting remporté par l'ANdEA fin 23 pour soutenir les projets conjoints de recherche franco-britanniques en cours ou à venir ou de collaborations fortes entre artistes-enseignants. Un rapprochement entre les bureaux de l'ANdEA et de CHEAD est aussi au travail.

Plus généralement, nous accélérons nos efforts pour renforcer les mises en réseau avec d'autres réseaux d'écoles d'art, qu'ils soient déjà bien établis ou qu'ils commencent tout juste à s'organiser : le réseau KUNO des écoles supérieures d'art scandinaves et baltiques, l'Asociación Española de Centros Superiores de Enseñanzas Artística ou la conférence des recteurs des écoles d'art allemandes, ainsi que l'AICAD, réseau des écoles d'art et de design nord-américaines. Nous souhaitons travailler ensemble à la création d'un réseau des réseaux, potentiellement soutenu par des fonds européens, afin d'intensifier les échanges et de renforcer les liens entre les écoles d'art à l'échelle internationale.

### **S'appuyer sur les réseaux européen et internationaux**

Notre participation aux activités proposées par ELIA et CUMULUS permet d'étendre nos réseaux et d'accroître la visibilité des enjeux portés par les écoles d'art françaises. L'ANDEA accompagne les écoles à y être plus présente, en particulier en soumettant des contributions collectives. L'association participera aux réunions PIE d'ELIA en juin à Prague avec le soutien de l'Ambassade de France ainsi qu'à la Biennale ELIA à Milan en novembre.

### **Capitaliser sur des projets comme catalyseurs pour la mise en réseau**

Nous continuons notre collaboration avec les Ambassades de France en Italie et aux Pays-Bas autour de leurs projets de Nouveau Grand Tour, au bénéfice des diplômés des écoles.

Nous travaillons à la mise en commun des projets et partenariats que les écoles ont pu développer ou envisagent tant avec le Brésil qu'avec les pays de la Méditerranée, ceci afin d'esquisser des projets collectifs pour les deux saisons culturelles croisées annoncées.

Enfin, EuroFabrique est un excellent vecteur d'activation de réseaux et de connexion avec les écoles d'art dans de nombreux pays, en particulier cette année la Roumanie, le Portugal et la Lettonie.

### Mutualiser l'invitation d'artistes pour des résidences pédagogiques

Nous proposons de développer cette année un programme d'invitation d'artistes en résidence pédagogique ou de création. Ces projets qui ont une vraie dimension collective inter-école, permettent également d'expérimenter la venue d'artistes mutualisés entre plusieurs écoles quand les artistes viennent de loin.

Avec **EU Mobility Programme for Myanmar (EMPM)** proposé par la Délégation de l'Union Européenne en Birmanie qui comprend un volet pilote de résidences d'artistes en école d'art coordonné par Campus France en compagnonnage avec l'ANdEA, ce sont 4 écoles supérieures d'art qui reçoivent cette année 4 artistes birmanes en résidence pendant 6 mois.

L'ANdEA s'engage également cette année dans la **préparation de la prochaine invitation d'un artiste nord-américain** pour une résidence pédagogique itinérante de création, qui se déroulera dans six écoles réunies en consortium de travail au printemps 2025. Cette initiative, lancée à l'initiative des services culturels de l'Ambassade de France aux États-Unis / Villa Albertine et avec le soutien de la Ford Foundation, vise à encourager la circulation des artistes afro-américains en France et à favoriser la présentation de leur travail auprès du public français. En partenariat avec l'ANdEA, un programme d'invitation d'artistes en circulation dans les écoles d'art et de design a été initié dans ce cadre en 2022, avec l'invitation des artistes Dread Scott et Jenny Polak à l'automne 2022, suivie de celle de David Hartt en 2023.



L'ANdEA souhaite faciliter plus de mobilités et de mutualisation entre les écoles, en particulier avec les projets internationaux à l'initiative de certaines qui seraient portés au collectif avec l'aide de l'ANdEA.

### Affirmer la spécificité du design enseigné dans les écoles françaises sur les scènes internationales

La qualification du design français et sa promotion à l'international sont des sujets diplomatiques en vue dans le cadre de la priorité sur les Industries culturelles et créatives.

Les opportunités de mise en réseau sont de plus en plus importantes et l'ANdEA activement sollicitée. L'ANdEA continue le travail entamé en 2023 pour aboutir à une synthèse présentant de manière simple le design en école d'art à partir d'une relecture, par la commission Design, de la brochure que nous avons éditée à l'occasion des Assises nationales du design fin 2019.

## C. Accompagner et porter des projets pilotes d'envergure européenne et internationale

---

L'ANdÉA a amorcé les années passées un travail sur deux projets qui se déploient à l'échelle européenne, un premier, EuroFabrique, qui fut un événement culturel phare de la Présidence française du Conseil de l'Union Européenne. Un second, PUZLP, qui formalise une façon d'accueillir et d'accompagner les artistes en exil en Europe en s'appuyant sur les écoles supérieures d'art et de design. De nouveaux chantiers s'ouvrent cette année avec l'identification de **projets pilotes fédérateurs, de leurs partenaires** (dans les mondes académiques, artistiques, professionnels et de la société civile), pour l'ensemble du réseau, et de leurs financements, en particulier via les programmes européens.

### Agir pour l'Europe de demain, EuroFabrique

---

EuroFabrique est un programme nomade et international qui a été initié en 2022 par l'ANdEA avec la RMN-Grand Palais et l'Ecole des Arts Décoratifs. Le ministère de la Culture a alors été décisif par son soutien et son engagement à nos côtés, pour que 400 étudiant-e-s de 35 écoles d'art françaises et européennes se retrouvent sous la nef du Grand Palais éphémère et inventent ensemble des formes pour le continent qu'elles habitent. Les écoles sont alors apparues sous leur meilleur jour : des lieux de production participant au débat public sur le présent et le futur de l'Europe, des gisements de formes, images, récits et mythes qui configurent un monde commun.

Grâce à cet événement, un réseau européen des écoles d'art EuroFabrique s'est amorcé, efficacement réactivé dès mars 2022 avec la mise en place d'un fonds de solidarité pour accompagner l'accueil d'étudiants et étudiantes impacté-e-s par la guerre en Ukraine, et nous avons travaillé cette année à le structurer et le consolider, sous une forme encore au travail, un label, une Biennale qui suivrait le calendrier des présidences nationales de l'Europe ou tout autre format. En plus de l'intérêt à travailler au futur de l'Europe, alors que la crise climatique et la guerre en Ukraine mettent tous les futurs sous tension, EuroFabrique participe grandement à la structuration de nos réseaux internationaux, à la visibilité et au rayonnement de nos écoles et à la circulation de la jeune création française à l'échelle européenne.

Pour accompagner la structuration d'EuroFabrique, l'ANdEA a obtenu en 2023 un **financement Europe Créative de 200.000 euros** pour co-organiser avec trois partenaires - la Biennale d'Art de Cerveira au Portugal, le Cluster des Industries Créatives de Transylvanie à Cluj-Napoca et Le Signe, Centre National du Graphisme à Chaumont - trois "Eurofabrique Camps" capsules de travail collaboratives qui accompagneront la formalisation des modalités de passation, le travail sur l'identité visuelle ainsi que sur les contenus curatoriaux. Les résultats des premières sessions de travail ont été extrêmement positifs, contribuant à renforcer la cohésion et la vision du projet. Cette année, l'action de l'ANdEA se concentrera donc sur :

**L'animation et la coordination du projet EuroFabrique Camp soutenu par Europe Créative.** Une partie de la subvention couvre le temps de travail dédié. L'ANdEA, en tant que chef de file d'EuroFabrique Camps assure la coordination globale du projet, en respectant les objectifs définis dans l'accord avec l'UE, gère la subvention et sa redistribution aux partenaires, coordonne la finalisation des bilans et agit comme intermédiaire avec l'UE. Elle anime le groupe de travail, organisant des comités de pilotage réguliers en ligne ou en présentiel comme ce sera le cas à Bruxelles en avril.



**La co-organisation de l'EuroFabrique Design Camp** qui se tiendra du 5 au 9 avril au Signe au Signe à Chaumont. pour développer l'identité visuelle d'EuroFabrique. Il réunira 42 étudiant-e-s et enseignant-e-s en design graphique venant de 10 écoles d'art de 7 pays européens sélectionnés en décembre sur appel à projet. Les participant-e-s auront pour mission de constituer une boîte d'outils graphiques dans laquelle les futurs hôtes d'EuroFabrique pourront puiser pour créer leur propre identité, qui puisse s'inscrire dans une identité graphique commune.

**La co-organisation de l'EuroFabrique Art Camp** qui se déroulera du 23 au 27 septembre dans le cadre de la XXIIIe Biennale Internationale d'Art de Cerveira. Un appel à candidature, intégrant les résultats du Camp précédent, sera lancé en mars pour sélectionner 30 étudiant-e-s issus de dix écoles d'art et de design européennes. Ils collaboreront sur divers ateliers et projets artistiques, explorant ainsi les différentes perspectives de l'Europe contemporaine. L'objectif principal sera de réfléchir collectivement à l'idée de l'Europe à travers des pratiques artistiques, tout en développant des outils créatifs pouvant être intégrés dans l'identité globale d'EuroFabrique.

**Le développement d'une plateforme en ligne EuroFabrique** dont le cahier des charges doit encore être construit collectivement et qui pourrait servir à documenter et valoriser les Eurofabrique et leurs occurrences ainsi que de faire réseau. L'équipe de l'ANdEA se verra renforcée trois mois à partir d'avril avec une stagiaire dédiée à cette mission.

**L'accompagnement du déploiement de projets nés sous EuroFabrique et leur visibilité auprès d'autres audiences.** En février EuroFabrique est invitée à la Gaîté Lyrique dans le cadre de leur manifestation Eutopia. Pendant quatre jours intensifs de workshops, performances et installations, réactivées des précédentes éditions d'EuroFabrique, des jeunes créateurs de toute l'Europe participent à un laboratoire éphémère. Ce petit display EuroFabrique est en lien avec le prix Arte EuroFabrique mais s'est élargi à d'autres projets d'EuroFabrique invités de Cluj; les résultats du Design camp seront aussi présentés.

Le développement des **partenariats solides** engagés les années précédentes avec divers acteurs institutionnels et culturels européens autour d'EuroFabrique, avec un accent particulier sur le renforcement du compagnonnage avec la Fondation Hippocrène, l'OFAJ et ARTE.

La mise en place d'une gouvernance permettant un déploiement et une structuration d'EuroFabrique. 2024 sera l'occasion de soulever la possibilité de déposer un projet Europe Créative de grande échelle.

---

## Accueillir les artistes en exil dans les écoles supérieures d'art et de design européennes

L'ANdÉA est engagée depuis deux ans aux côtés de L'atelier des artistes en exil - un de ses membres associés - dans des politiques d'accueil d'artistes aux trajectoires heurtées par les crises, les guerres et les persécutions. L'association s'appuie sur de nombreuses pratiques d'hospitalité existantes dans les écoles qui accueillent déjà des artistes en exil. Ces actions enrichissent les programmes pédagogiques et de recherche, ainsi que les projets d'éducation artistique et culturelle en lien avec les acteurs de la solidarité du territoire. L'ANdÉA a ainsi accompagné l'ouverture aux artistes du Programme national d'accueil en urgence des scientifiques et artistes en exil (PAUSE) et a, en 2022, coordonné une réponse d'urgence pour l'accueil d'artistes et d'étudiant-e-s touché-e-s par la guerre en Ukraine et activé le Fonds d'urgence EuroFabrique Ukraine. En 2024, l'ANdÉA poursuit son engagement en faveur de l'accueil des artistes en exil, à la fois au niveau national et européen, face à des crises et des conflits persistants.

Dans cette optique, l'ANdÉA envisage de continuer à coordonner et à suivre les écoles candidates et lauréates du **dispositif PAUSE**, en facilitant les échanges et en favorisant l'émergence de nouveaux moyens nationaux pour soutenir les projets des écoles avec les artistes et designers en exil.

Dans la continuité du **projet européen PUZLP - Artistes en exil dans les écoles supérieures d'art européennes**, un laboratoire cofinancé par le programme Erasmus+ de l'Union européenne qui réunit l'ANdÉA, l'atelier des artistes en exil et deux écoles supérieures des arts belges, l'École de Recherche Graphique et l'ESA Saint-Luc Bruxelles dont les financements Erasmus prennent fin au 29 février, l'ANdÉA continuera à piloter et à coordonner les efforts visant à outiller les écoles d'art françaises et belges sur l'accueil des artistes en exil, en s'appuyant en particulier sur les outils développés dans le cadre de PUZLP. Des actions concrètes seront entreprises pour consolider les avancées réalisées et pour garantir la pérennité du projet.

Par ailleurs, **l'accueil des étudiants déplacés en raison de conflits** dans leur pays restera une priorité. L'ANdÉA s'attache à poursuivre son engagement pour que les écoles puissent offrir dans les meilleures conditions possibles un refuge aux étudiants, tout en facilitant leur intégration académique et leur adaptation à la vie en France sans être confrontés à des difficultés financières insurmontables. À cette fin, l'association maintient une vigilance constante auprès des autorités compétentes et demeure active au sein du réseau MenS (Migrants dans l'Enseignement Supérieur), dont elle est devenue membre en 2021 en tant que partenaire associatif.

En outre, l'ANdÉA poursuit sa mobilisation pour demander au ministère de la Culture de négocier l'évacuation des **artistes se trouvant à Gaza**, de faciliter l'obtention de visas étudiants et de permis de sortie du territoire, permettant ainsi aux artistes et étudiants accueillis dans nos écoles de rejoindre la France en toute sécurité.

Parallèlement, l'ANdÉA maintiendra son implication dans divers événements et collaborations visant à élargir ses connexions, à comprendre les pratiques existantes et à rendre ses actions plus visibles. Des interventions à des conférences, des tables rondes et des réponses à des appels à contributions sont prévues afin de continuer à sensibiliser et à mobiliser autour de ces enjeux cruciaux.

---

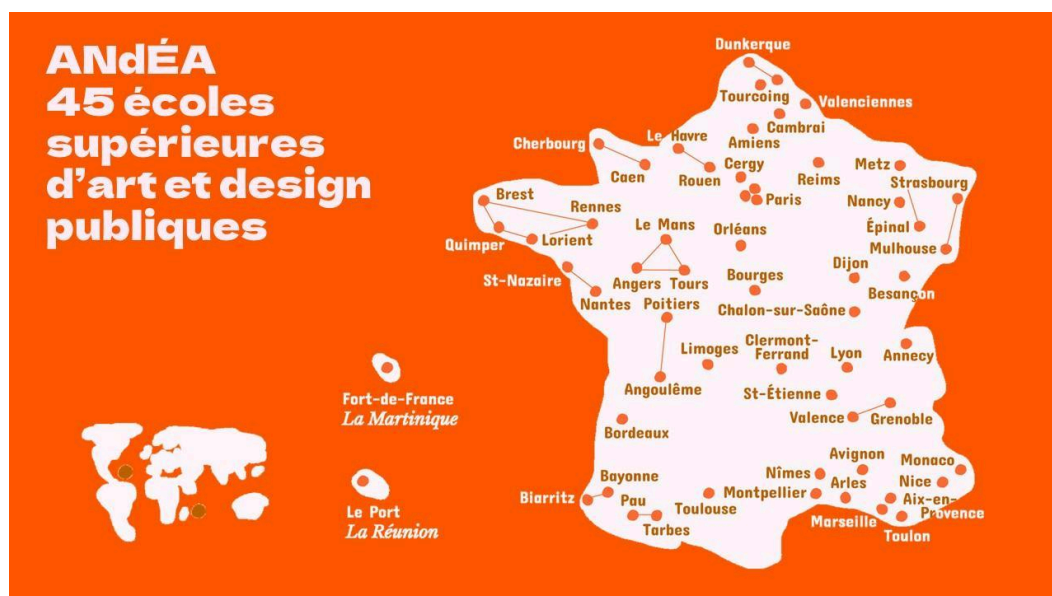
## Déployer 3 nouveaux chantiers

- ★ **Engager un travail collectif sur nos compétences d'accueil** : Les deux commissions internationales réunies en 2023 ont interrogé nos pratiques d'accueil à tous les niveaux, et la capacité d'hospitalité de nos écoles. Elles ont exprimé le besoin d'engager un travail collectif sur **cette compétence d'accueil**, ce que nous prévoyons de développer en 2024 en élargissant notre perspective au-delà de l'accueil des artistes en exil pour englober l'ensemble du spectre de l'accueil. Plusieurs pistes sont au travail : mieux prendre en compte la santé mentale des étudiants en mobilités et élaborer un glossaire européen des écoles d'art, d'abord en français puis dans le but de le construire en plusieurs langues, pour améliorer les hospitalités réciproques. Cela s'accompagne d'un travail sur les modèles socio-économiques et les stratégies d'alliances localisées dans un contexte où les équipes sont souvent confrontées à un dilemme moral entre leur volonté d'engagement et les contraintes budgétaires et humaines.
- ★ Nous travaillons à la mise en commun des projets et partenariats que les écoles ont pu développer ou envisagent tant avec le Brésil qu'avec les pays de la Méditerranée, ceci afin d'esquisser des projets collectifs pour les **deux saisons culturelles croisées annoncées**.
- ★ **Approfondir les réflexions autour de l'International de proximité** : en 2023, il s'agit d'**activer le partenariat avec la Cité internationale des arts**, membre associé de l'ANdÉA, et de faire bénéficier aux écoles et à leurs étudiant-e-s de la pluridisciplinarité et de l'ouverture internationale à l'œuvre à la Cité. Cela sera aussi l'occasion de donner à réfléchir plus largement à comment travailler avec des artistes européen-ne-s et du monde, en résidence dans les écoles d'art et de design, comment cela peut enrichir la pédagogie et apporter une véritable ouverture au monde.
- ★ **Initier un réseau européen de recherche** : il s'agit également d'engager une réflexion sur comment porter les troisièmes cycles à un niveau européen en s'associant à des écoles étrangères en initiant un réseau international où l'activité de recherche s'ancre dans la pratique et la création.

## Les écoles membres

École supérieure d'art d'Aix-en-Provence  
École supérieure d'art et de design d'Amiens  
École européenne supérieure de l'image, Angoulême  
-Poitiers  
École supérieure d'art Annecy Alpes  
École nationale supérieure de la photographie, Arles  
École supérieure d'art d'Avignon  
Institut supérieur des beaux-arts Besançon  
École supérieure d'art Pays Basque, Biarritz-Bayonne  
École supérieure des beaux-arts de Bordeaux  
École nationale supérieure d'art de Bourges  
École européenne supérieure d'art de Bretagne, Brest  
-Lorient-Quimper-Rennes  
École supérieure d'art et de communication de Cambrai  
École supérieure d'arts & médias de Caen-Cherbourg  
École média art Grand Chalon, Chalon-sur-Saône  
École supérieure d'art de Clermont Métropole  
École nationale supérieure d'art de Dijon  
École supérieure d'art Dunkerque-Tourcoing  
École supérieure d'art de Lorraine, Épinal-Metz  
Campus caraïbéen des arts, Fort de France  
École supérieure d'art et design Grenoble-Valence  
École supérieure d'art et design Le Havre-Rouen  
École supérieure d'art de La Réunion, Le Port  
École nationale supérieure d'art de Limoges  
École nationale supérieure des beaux-arts de Lyon

Les Beaux-arts de Marseille - INSEAMM  
Pavillon Bosio – École supérieure d'arts plastiques de la ville de Monaco  
École supérieure des beaux-arts Mo.Co Montpellier Contemporain  
Haute école des arts du Rhin, Mulhouse-Strasbourg  
École nationale supérieure d'art et design de Nancy  
Beaux-arts Nantes-Saint-Nazaire  
La Villa Arson – École nationale supérieure d'art de Nice  
École supérieure des beaux-arts de Nîmes  
École supérieure d'art et de design d'Orléans  
École des Arts Décoratifs, Paris  
Les Beaux-arts de Paris  
École nationale supérieure de création industrielle  
ENSCI-Les Ateliers, Paris  
École nationale supérieure d'arts de Paris-Cergy  
École supérieure d'art des Pyrénées, Pau-Tarbes  
École supérieure d'art et de design de Reims  
École supérieure d'art et design de Saint-Étienne  
École supérieure d'art et design Toulon Provence Méditerranée  
institut supérieur des arts et du design de Toulouse  
Le Fresnoy – Studio national des arts contemporains, Tourcoing  
École supérieure d'art et design Tours-Angers-Le Mans  
École supérieure d'art et de design de Valenciennes



## Conseil d'administration

**Coprésidents** : Ulrika Byttner, directrice de l'École supérieure d'art et design Le Havre-Rouen, et Cédric Loire, historien d'art et critique d'art, professeur à l'École supérieure d'art de Clermont Métropole

**Secrétaire** : David-Michael Clarke, artiste, professeur à l'École supérieure d'art et design TALM Tours-Angers-Le Mans

**Trésorière** : Catherine Beaudeau, secrétaire générale de l'École européenne supérieure de l'image, Angoulême-Poitiers  
Marie-Haude Caraës, directrice de l'École supérieure d'art et design TALM Tours-Angers-Le Mans

Isabelle Carlier, directrice de l'École supérieure d'art Annecy Alpes

Morgan Labar, directeur de l'École supérieure d'art d'Avignon

Audry Liseron-Monfils, directeur de l'École supérieure des beaux-arts de Bordeaux

Cosimo Macagno, étudiant à l'École européenne supérieure d'art de Bretagne, Rennes-Lorient-Quimper-Brest

Frédérique Pain, directrice de l'École nationale supérieure de création industrielle ENSCI – les Ateliers

Judith Quentel, directrice du site de Quimper de l'École européenne supérieure d'art de Bretagne

Stéphane Sauzedde, directeur de la Haute école des arts du Rhin, Strasbourg-Mulhouse

Arnaud Stinès, directeur de l'école supérieure d'arts & médias Caen / Cherbourg

Philippe Terrier-Hermann, artiste, professeur à l'Institut supérieur des beaux-arts de Besançon

Caroline Zahnd, artiste, professeure à l'École supérieure d'art et design d'Orléans

Conformément au conventionnement avec le ministère de la Culture, l'association a désigné des référent-e-s égalité en son sein (Marie-Haude Caraës et Philippe Terrier-Hermann) et a établi un dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes.

## Assemblée générale

### Membres de droit

Nawal Bakouri, directrice de l'École supérieure d'art de Toulon Provence Méditerranée  
Maëva Blandin, directrice par intérim du site de Rennes | École européenne supérieure d'art de Bretagne  
Nicolas Bouvet, codirecteur par intérim de l'École nationale supérieure des beaux-arts de Lyon  
Ulrika Byttner, directrice de l'École supérieure d'art et design Le Havre-Rouen  
Julien Cadoret, directeur de l'École supérieure d'art de La Réunion  
Frédérique Calvez, directrice du site de Brest | École européenne supérieure d'art de Bretagne  
Marie-Haude Caraës, directrice de l'École supérieure d'art et de design TALM Tours, Angers, Le Mans  
Isabelle Carlier, directrice de l'École supérieure d'art Annecy Alpes  
Sandra Chamaret, directrice de l'École supérieure d'art et communication de Cambrai  
Nawal Charbonnel, directrice de l'École supérieure d'art et design de Valenciennes  
Martial Chmiéлина, directeur du site de Tourcoing | École supérieure d'art Dunkerque/Tourcoing  
Cécile Danel-Guerlin, directrice de l'École supérieure d'art et design Grenoble-Valence, site de Valence  
Jérôme Delormas, directeur par intérim de l'École supérieure d'art et design Grenoble-Valence  
Barbara Dennys, directrice de l'École supérieure d'art et de design d'Amiens  
Mathieu Ducoudray, directeur de l'Institut supérieur des beaux-arts de Besançon  
Jean-François Dumont, directeur de l'École supérieure d'art des Pyrénées  
Jean-Philippe Eddy, directeur par intérim du Campus caraïbéen des arts, Fort-de-France  
Delphine Etchepare, directrice de l'École Supérieure d'Art Pays Basque, Biarritz-Bayonne  
Alexia Fabre, directrice des Beaux-arts de Paris  
Jeanne Falzon, directrice par intérim de l'Institut supérieur des arts et du design de Toulouse  
Nathalie Filser, directrice de l'École supérieure d'art de Lorraine  
Alain Fleischer, directeur du Fresnoy – Studio national des arts contemporains, Tourcoing  
Charlotte Fouchet-Ishii, directrice de l'École nationale supérieure d'arts de Paris-Cergy  
Anne-Hélène Frostin, directrice de l'École supérieure d'art et de design TALM site d'Angers  
Florence Gendrier, directrice de l'École nationale supérieure d'art de Bourges  
Emmanuel Guez, directeur de l'École supérieure d'art et de design d'Orléans  
Léo Guy-Denarcy, directeur de l'École supérieure d'art et de design TALM site de Tours  
Emmanuel Hermange, directeur du site de Lorient | École européenne supérieure d'art de Bretagne  
Thierry Heynen, directeur de l'École supérieure d'art Dunkerque-Tourcoing  
Raphaël Imbert, directeur de l'INSEAMM – les Beaux-Arts de Marseille  
Claire Jacquet, directrice de l'École européenne supérieure d'art de Bretagne  
Eric Jourdan, directeur de la Cité du design, Saint-Etienne  
Christelle Kirchstetter, directrice de l'École nationale supérieure d'art et design de Nancy  
Morgan Labar, directeur de l'École supérieure d'art d'Avignon  
Rozenn Le Merrer, directrice générale des Beaux-Arts Nantes Saint-Nazaire  
Thierry Leviez, directeur du Pavillon Bosio, École supérieure d'arts plastiques de Monaco  
Inge Linder-Gaillard, directrice artistique et pédagogique, Beaux-Arts de Marseille – INSEAMM  
Audry Liseron-Monfils, directeur de l'École supérieure des Beaux-Arts de Bordeaux  
Sylvain Lizon, directeur de la Villa Arson-École nationale supérieure d'art de Nice  
Yann Mazéas, directeur de l'École supérieure des beaux-arts / MO.CO Montpellier contemporain  
Marc Monjou, directeur de l'École européenne supérieure de l'image, Angoulême-Poitiers  
Christian Morin, directeur adjoint et directeur de l'École supérieure d'art et de design TALM site Le Mans  
Amel Nafti, directrice de l'École nationale supérieure d'art de Dijon  
Frédérique Pain, directrice de l'École nationale supérieure de création industrielle ENSCI – les Ateliers  
Delphine Paul, directrice de l'École supérieure des beaux-arts de Nîmes  
Nathalie Pierron, codirectrice par intérim de l'École nationale supérieure des beaux-arts de Lyon  
Judith Quentel, directrice du site de Quimper | École européenne supérieure d'art de Bretagne  
Sandrine Rebeyrat, directrice de l'École supérieure d'art de Clermont Métropole  
Anne Rivollet, directrice du site de Dunkerque | École supérieure d'art Dunkerque/Tourcoing  
Naïma Rouani, directrice de l'École supérieure d'art et design Grenoble-Valence, site de Grenoble  
Barbara Satre, directrice de l'École supérieure d'art d'Aix-en-Provence  
Stéphane Sauzedde, directeur de la Haute école des arts du Rhin, Strasbourg-Mulhouse  
Céline Savoye, directrice de l'École supérieure d'art et design de Reims  
Françoise Seince, directrice de l'École nationale supérieure d'art de Limoges-Aubusson  
Véronique Souben, directrice de l'École nationale supérieure de la photographie, Arles  
Arnaud Stinès, directeur de l'École supérieure d'arts & médias, Caen-Cherbourg  
Étienne Théry, directeur du site Épinal | École supérieure d'art de Lorraine  
Emmanuel Tibloux, directeur de l'École nationale supérieure des Arts Décoratifs, Paris  
Leïla Zerrouki, directrice du site de Saint-Nazaire – Beaux-Arts Nantes Saint-Nazaire



## Membres associés internes

### Esaaix Aix-en-Provence

- Pénélope Patrix, responsable des relations internationales et de la recherche

### Esad Amiens

- Sara Martinetti, enseignante
- Alisa Nowak, coordinatrice des études département Design et responsable de l'international
- Marie Chevalier, étudiante
- Adrien Côté, étudiant

### Esaaa Annecy Alpes

- Laurie Chappis-Peron, responsable des études et de la recherche
- Sandra Lorenzi, enseignante
- Guillaume Maddaleno, chargé des transitions espaces
- Clémence Noalhyt, étudiante
- Clara Ursella, étudiante
- Louise Grandcolas, étudiante

### Esad TALM – Tours Angers Le Mans

- Sophie Thierry, directrice administrative et financière
- David-Michael Clarke, enseignant, site Le Mans
- Clovis Maillet, enseignant, site Angers
- Sandra Delacourt, enseignante, site de Tours

### Eesi – Angoulême Poitiers

- Catherine Beaudeau, secrétaire générale, adjointe à la direction
- Charlotte Martin, responsable des relations internationales
- Aurélien Bambagioni, enseignant

### Esaa Avignon

- Salma Ghezal, responsable des études et coordinatrice de la recherche
- Raphaëlle Mancini, administrateur
- Benoît Broisat, enseignant

### Isba Besançon

- Nathalie Gentilhomme, directrice adjointe, secrétaire générale
- Claire Kueny, enseignante en histoire de l'art et coordinatrice de la recherche
- Marie Lambert, responsable des études et des relations internationales
- Philippe Terrier-Hermann, enseignant

### École Supérieure d'Art Pays Basque, Biarritz-Bayonne

- Bernard Hausséguy, enseignant
- Charlotte Prévot, enseignante
- Clara Pacquet, enseignante
- Amaya Vanhems, responsable admin et financière
- Claire Meekel, gestionnaire admin et financière
- Pia Vivien, étudiante
- Mara Chotin, étudiante

### Ebax Bordeaux

- Hervé Alexandre, secrétaire général
- Annette Nève, directrice de études
- Camille de Singly, enseignant
- Franck Houndegla, enseignant
- Nicolas Milhe, enseignant
- Grâce kalunzodi, étudiante
- Pauline Thwaites, étudiante

### Ensa Bourges

- Stéphanie Jamet, enseignante
- Chloé Nicolas, directrice des études et recherche
- Hélène Raymond, responsable de la bibliothèque
- Sandra Emonet, responsable de la galerie La Box
- Ida Soulard, Enseignante en histoire de l'art
- Denis Champeau, assistant bibliothèque
- Agathe Flamant, étudiante

### Eesab Bretagne – Brest Lorient Quimper Rennes

- Véfa Lucas, enseignante
- Magali Perret, secrétaire générale
- Isabelle Kaiser, cheffe de projet recherche et international
- Cosimo Macagno, étudiant

### Esam Caen / Cherbourg

- Sébastien Boussier, administrateur
- Claire Migraine, responsable de études
- Julie Laisney, directrice de la communication et du développement culturel
- Lilit Letourneur, étudiante
- Tamsir Soumaré, étudiant

### Esac Cambrai

- Mickaël Tkindt-Naumann, chargé de communication et de documentation
- Bruno Souêtre, enseignant

### Ema du Grand Chalon, Chalon-sur-Saône

- Rym Gourine, directrice adjointe
- Loréna Gressard, coordinatrice pédagogique

### Esa Clermont Métropole

- Frédérique Rutyna, administratrice
- Aurélie Brühl, responsable des relations internationales et des mobilités
- Stéphane Bramant, responsable des études
- Sylvie Mathe, bibliothécaire
- Cédric Loire, enseignant

### Ecole nationale supérieure d'art de Dijon

- Lambert Dousson, enseignant
- Laurence Jacquemart, secrétaire générale
- Vanessa Silvia, responsable de la bibliothèque
- Simon Freschard, responsable communication et partenariats
- Noé Poncet, étudiant
- Margaux Michot, étudiante

### Esa Nord Pas de Calais – Dunkerque/Tourcoing

- Nathalie Poisson-Cogez, enseignante, responsable de la recherche
- Guillaume Corroënne, administrateur
- Halima Medjahedi, chargée des ressources humaines
- Florian Virly, enseignant, chargé de la formation Français Langue étrangère Art

### Esad Grenoble Valence

- Aurélie Quinodoz, documentaliste
- Gilles Rouffineau, enseignant
- Lisa Maria Granada Cardona, étudiante
- Pauline Palayer, étudiante
- Tanguy Le Boubennec, étudiant

### ESADHaR Le Havre-Rouen

- Marie-José Ourtilane, directrice des études du campus de Rouen et directrice de la recherche
- Tiphonie Dragaut, directrice des études du campus du Havre et directrice de l'international
- Vanina Pinter, enseignante (campus du Havre)
- Sonia Da Rocha, enseignante (campus du Havre)
- Miguel-Angel Molina, enseignant (campus de Rouen)
- Jason Karaïndros, enseignant (campus de Rouen)

### Ensa Limoges

- Magali de Luca, assistante de direction
- Clorinde Coranotto Philippon, enseignante – référente « Culture et Diversité »
- Fabrice Cotinat, enseignant en son-vidéo

#### Ensba Lyon

- Nathalie Pierron, directrice des études et de la recherche
- Fatiha Bellakhdar, directrice adjointe ressources
- Bernhard Rüdiger, enseignant
- Corinne Vallin, bibliothécaire
- Théoxane Billaut, étudiante
- Sarah Vithaya, étudiante

#### Les Beaux-arts de Marseille

- Philippe Campos, directeur général adjoint
- Anna Dezeuze, enseignante
- Sylvie Lafont, secrétaire générale
- Pierre-Laurent Cassière, enseignant

#### Campus Caraïbéen des arts, Fort-de-France

- Manuella Charles-Édouard, responsable du bureau d'insertion sociale
- Michel Pétris, enseignant coordonnateur design objet
- Stéphanie Hubert, coordinatrice design graphique
- Marc Marie-Joseph, enseignant coordonnateur art
- May Clémenté, responsable de production et de programmation culturelle

#### ESAL Metz-Épinal

- Gilles Balligand, administrateur

#### Pavillon Bosio – Esap Monaco

- Renaud Layrac, enseignant
- Sandrine Perrin, responsable études et recherche
- Dominique Drillot, scénographe, enseignant
- Béatrice Augier, administratrice

#### MO.CO Montpellier contemporain Ecole supérieure des beaux-arts

- Corine Girieud, enseignante en histoire de l'art
- Patrick Perry, enseignant en histoire de l'art
- Marjolaine Calipel, directrice adjointe
- Valentina Méza-Gomez, étudiante

#### Ensad Nancy

- Frédéric Wecker, enseignant théoricien
- Thomas Huot-Marchand, directeur de IANRT
- Loïc Horellou, directeur des études
- Delphine Ledroit, resp études, scolarité, vie étudiante
- Marine Aussedat, secrétaire générale
- Caroline Barjon, responsable relations internationales
- Dominique Laudien, directrice du développement, de la valorisation et de l'insertion professionnelle
- Franck Bauchard, directeur de la recherche

#### Esba Nîmes

- Hervé Lenormand, directeur administratif, financier et technique
- Anna Kerekes, enseignante
- Mathieu Kléyébé Abonnenc, enseignant
- Amandine Liétard, étudiante

#### Esad Orléans

- Juliette Beauchot, directrice des études
- Lisa Bonnet, responsable mobilités et partenariats
- Catherine Bazin, resp événements et vie professionnelle
- Patricia Pujol, secrétaire générale
- Audrey Sallin Pronier, responsable communication
- Caroline Zahnd, enseignante
- Claire Le Sage, enseignante
- Sylvia Fredriksson, enseignante
- Candice Darriet-Tallard, étudiante
- Claire Georget, étudiante
- Chloé Ramanankasina, étudiante

#### Ecole des Arts Décoratifs, Paris

- Edith Buser, adjointe au directeur de la recherche
- Aurélie Zita, adjointe au directeur des études, chargée des relations internationales

#### Beaux-arts de Paris

- Jean-Baptiste de Beauvais, directeur des études
- Delphine Hérisson, adjointe au directeur des études
- Laurence Petit, secrétaire générale

#### ÉSAD Pyrénées – Pau Tarbes

- Charles Gautier, enseignant, site de Pau
- Elsa Mazeau, enseignante, site de Tarbes
- Claire Weibel, étudiante
- Sebastian Cifuentes, étudiant

#### Esad Reims

- Clotilde Delestrade, administratrice
- Rozenn Canevet, enseignante
- Vanessa Morisset, enseignante
- Roxanne Anese, étudiante
- Paloma Jan, étudiante

#### Esa La Réunion

- Frédéric Mary, directeur des études
- Isabelle Ponamale, secrétaire générale
- Cédric Mong-Hy, enseignant
- Maud Marique, enseignante
- Nina Schrader, étudiante
- KENZA Cronier, étudiante
- Amandine Patin, étudiante

#### Esad Saint-Étienne

- Rodolphe Dogniaux, designer et enseignant
- Alix Diaz, responsable administrative et financière
- Caroline D'Auria, directrice des études
- Magali Coué, directrice des formations

#### HEAR – Strasbourg Mulhouse

- Christine Ritzenthaler, directrice des études d'arts plastiques
- Noemi Baeumler-Peyre, coordinatrice générale du site d'arts plastiques de Mulhouse
- Anne Immele, enseignante
- Jérôme Saint-Loubert-Bié, enseignant
- Adélie Vertès, étudiante

#### Esad Toulon Provence Méditerranée

- Peggy Le Goff, directeur adjoint
- Corinne Floch, responsable de la commande publique
- Sullivan Forestier, étudiant
- France Vignaux, étudiante

#### isdaT, Toulouse

- David Mozziconacci, directeur des études

#### Le Fresnoy – Studio national des arts contemporains, Tourcoing

- Éric Prigent, coordinateur pédagogique de la 2e année

#### Esad Valenciennes

- Jean-Baptiste Talma, adjoint technique atelier volume
- Garam Choi, adjoint informatique
- Florian Bulou-Fezard, responsable des études et des relations internationales
- Stéphane Dwernicki, enseignant
- Elizabeth Hale, enseignante
- Christophe Leclercq, enseignant
- Soumaya Nader, enseignante
- Laurence Duca, enseignante
- Bertrand Planes, enseignant
- Hugo Huart, étudiant
- Yalma Robette, étudiante
- Aude Delasalle, étudiante
- David Aubriat, étudiant

## **Membres associés externes**

Font partie du réseau des personnes physiques ou morales relevant de notre communauté de l'enseignement artistique, mais aussi de structures amies qui travaillent en lien étroit avec les écoles supérieures d'art et de design ou au bénéfice de leurs diplômé-e-s.

### La communauté

- BEAR Bibliothèques d'écoles d'art en réseau
- La Fédération des récupérathèques
- L'Association nationale des écoles supérieures d'art dramatique (ANESAD)
- L'Association nationale d'établissements d'enseignement supérieur de la création artistique arts de la scène (ANESCAS)
- L'Association nationale des Prépas Publiques aux Écoles supérieures d'Art (APPÉA)
- L'Association Nationale des Ecoles d'Art Territoriales de pratiques amateurs (ANEAT)

### Les amis

- L'atelier des artistes en exil
- La Cité internationale des arts
- La Fondation Culture & Diversité
- La Casa de Velázquez
- Estelle Francès, directrice de la Fondation Francès, présidente de l'association Les amis – Club Unesco et présidente de l'association Française pour l'œuvre en société